MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 03-01-94000315

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 177 - 21205 BEAUNE Cédex
ABONNEMENT ANNUEL : 275 F - Régisseur Recettes D.R.A.F. - CCP DIJON 3 500 28 D
☎ 80 26 35 45
EDITION GRANDES CULTURES



Bulletin n° 27 - 29 Décembre 1993

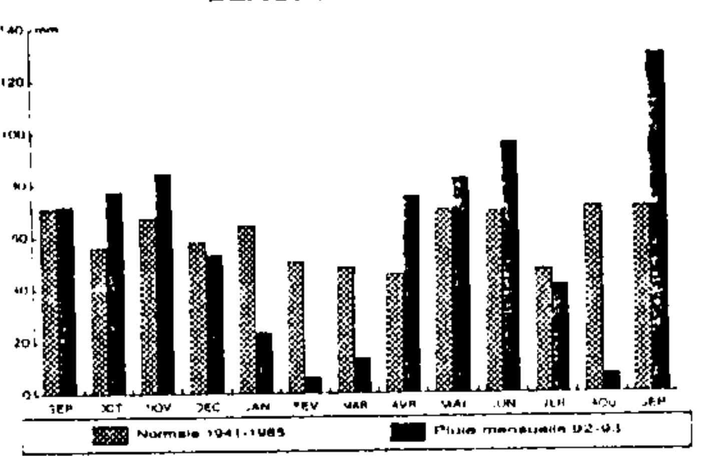


Le Service de la Protection des Végétaux vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

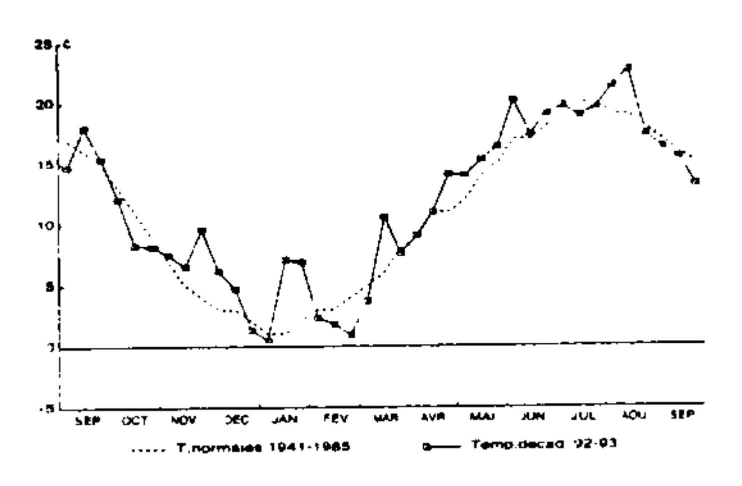


PARTICULARITES CLIMATIQUES DE L'ANNEE 92/93

PLUVIOMETRIE
BEAUNE 1992 - 1993



TEMPERATURES
BEAUNE 1992 - 1993



Les pluies d'octobre novembre ont perturbé les semis d'automne ; associées à des températures relativement basses, elles ont limité l'activité des insectes (cicadelles, pucerons).

La sécheresse des mois de janvier, février, mars a fortement ralenti, voire arrêté le développement des champignons parasites. Les contaminations sont reparties à la faveur des pluies des mois d'avril et les maladies ont explosé lors des conditions orageuses de mai et juin.

BILAN DE CAMPAGNE CEREALES A PAILLE 92/93

BLE : La forte pression septoriose en fin de cycle, la fusariose et les grillures ont été préjudiciables aux rendements.

PIETIN-VERSE : Peu nuisible cette année.

Malgré les hauts niveaux de contamination de novembre - décembre confirmés par les comptages réalisés début février en parcelle. Assez peu de symptômes visuels étaient observés fin mars : la sécheresse des mois de janvier et février ayant arrêté le cycle du champignon. Les pluies de fin mars début avril ont induit des contaminations de printemps d'où des attaques plus hautes sur tiges dans les parcelles à risque non traitées à 1.2 N.

Les pluies importantes de juin ont permis une alimentation en eau suffisante des blés touchés ; les incidences directes du piétin-verse sur le rendement avoisinent 3-5 qx en moyenne en parcelles à risque.

OIDIUM : Faible attaque.

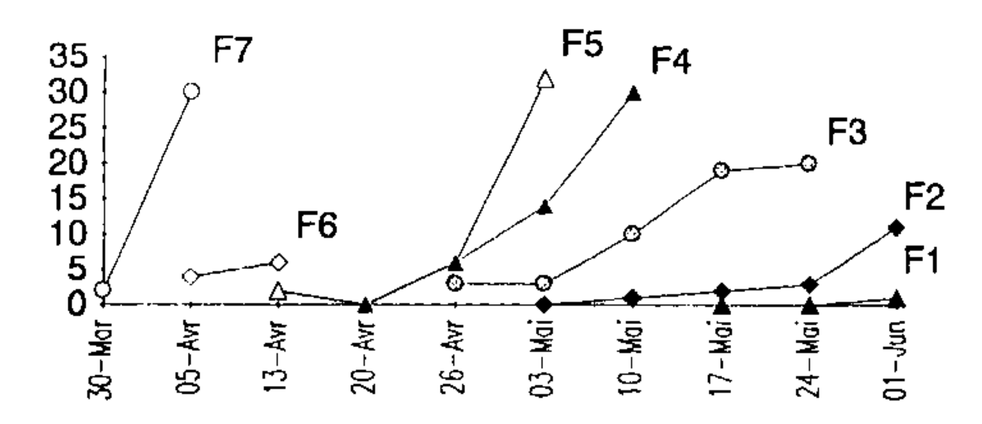
Présent sur feuilles basses sur variété sensible début mars, l'oïdium est resté stationnaire jusqu'à la mi-avril ; à cette date, des tâches jeunes étaient observées sur les blés de type Récital.

Par la suite, l'oïdium, s'il s'est localement développé, notamment en situation non protégée, est resté à un niveau modéré, d'où une faible valorisation des protections anti-oïdium.

P50

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Directeur Gérant : G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

SEPTORIOSE : Attaque sérieuse.



Début avril, cette maladie était localisée sur feuilles basses ; les premières pluies du printemps (4 avril) ont induit des sorties de taches à la fin du mois ; ce sont les pluies orageuses de fin avril qui ont réellement provoqué le redémarrage du cycle et fait éclater la septoriose vers le 10-15 mai ; fin mai, la maladie avait gagné la F2 (voire la F1) dans toutes les situations non protégées par un traitement efficace lors du gonflement (moment de l'explosion de la maladie).

ROUILLE BRUNE : Des pustules isolées existaient sur feuilles âgées début avril. La maladie a gagné la F4 et la F3 visible fin avril mais de façon modérée. Par la suite, la rouille a poursuivi sa progression mais les traitements épiaison avec une triazole l'ont bien contrôlé.

FUSARIOSE SUR FEUILLES ET GRILLURE :

Une attaque exceptionnelle de fusariose sur feuilles s'est déclarée fin mai à la faveur des épisodes orageux.

En même temps sont apparus, notamment sur variété Soissons, des phénomènes spectaculaires de grillure des feuilles supérieures ; les causes en sont multiples : au dessèchement liés spécifiquement aux maladies du feuillage (septoriose, fusariose) s'ajoute un phénomène physiologique à mettre en relation avec les fortes amplitudes thermiques observées fin mai (T° minimum : 2 à 6° le 16-17 mai ; T° maximum : 28-30° les 25-28 mai).

En 92/93, le premier traitement (1N / 2N) ne se justifiait que dans les situations à forte attaque de piétin-verse ou oïdium. Les maladies foliaires sont apparues vers l'épiaison (10-20 mai) et l'évolution a été très rapide suite aux conditions pluvieuses des mois de mai-juin. Il était nécessaire d'appliquer un traitement efficace au gonflement ou à l'épiaison.

ORGE D'HIVER : Helminthosporiose et Rhynchosporiose dominent.

HELMINTHOSPORIOSE : les premiers symptômes sont apparus très tôt (fin décembre-début janvier : stade début tallage) puis la maladie a évolué assez rapidement jusqu'à mi-février avec une présence généralisée sur toutes les parcelles. Ensuite, l'absence de pluie en février a entraîné une évolution normale du stade 1-2 N jusqu'à l'épiaison.

RHYNCHOSPORIOSE : apparition au stade tallage de nombreux symptômes qui ont ensuite été limités par la sécheresse du mois de février : l'attaque a repris une évolution normale de 1-2 N jusqu'à l'épiaison. Comme souvent dans notre région, un traitement précoce (1-2 N) était bien valorisé.

OIDIUM : Les dégâts sont restés faibles.

Aucun problème important même si quelques tâches ont été visibles dès le mois de mars ; les conditions sèches de février-mars ont maintenu la maladie à un niveau modéré jusqu'au traitement (1-2 N). Celui-ci a, par la suite, bien contrôlé l'évolution de l'attaque. Les dégâts sont restés faibles.

ROUILLE NAINE : Elle est restée sur feuilles basses jusque fin avril puis a gagné rapidement les derniers étages à partir du 10 mai.

L'évolution des maladies a justifié un traitement systématique aux stades 1-2 N et apparition des barbes.

ORGE DE PRINTEMPS : Forte attaque d'oïdium.

La Rhynchosporiose et l'Helminthosporiose se sont développées à partir de début mai. L'oïdium, observé dès la mi-avril, s'est fortement développé début mai et est resté actif rendant nécessaire l'emploi d'une morpholine associée à une triazole lors du premier traitement.

L'ensemble des **insectes** ont été **peu présents sur céréales** ; ils n'ont pas provoqué de dégâts notables et n'ont pas justifié de traitement en végétation.

Les résultats d'expérimentation conduits par les SRPV de Bourgogne et de Franche-Comté en 92/93 sont disponibles au SRPV de Beaune et de Besançon (70 F). Joindre à votre demande votre règlement à l'ordre du Régisseur d'Avances et de Recettes

* * *